
La VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 18, n. 8

MONTRÉAL

Octobre 1960

SOMMAIRE

ARTICLES

- | | |
|--------------|--|
| F. Zéman | BIBLE ET ÉDUCATION |
| A.-M. Richer | LA VIE D'ORAISON |
| O. Melançon | PATERNITÉ ET MATERNITÉ SPIRITUELLES |

ACTIVITÉ DE L'ÉGLISE

CONSULTATIONS

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTRÉAL 1
CANADA

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 32 pages

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.75

Tout changement d'adresse est accompagné de la somme de 25 cents.

Direction :

R.P. Alonzo-M. HAMELIN, O.F.M., directeur

R.P. M.-Cantius MATURA, O.F.M., assistant-directeur

R.P. Lorenzo BOISVERT, O.F.M., secrétaire

5750, boul. Rosemont, Montréal-36. Tél.: CL 9-6911.

Conseil de direction :

S E. Mgr J.-C. CHAUMONT.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. Le Chanoine Cyrille LABRECQUE.

Éditeurs responsables : Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Administration :

959, rue Côté, Montréal-1,

Téléphone : Fr. Bertrand, é.c., UN 1-5431 (local 33)

de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes

LOUIS, M. l'abbé J., *Le Graduel psalmodié*. P. Lethielleux éditeur, Paris 1959
128 pp. 6 pl. 19 cm. Broché: 4,00 NF. Relié: 6,50 NF.

Cet ouvrage a été adopté par la Manécanterie des petits chanteurs à la Croix de Bois et par la Fédération internationale des Petits chanteurs: c'est dire sa valeur. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, ce livre n'est pas réservé à des spécialistes; bien au contraire, pour les paroisses où l'exécution du chant grégorien est impossible tous les dimanches, pour les chorales de religieux ou religieuses qui psalmodient le Graduel et l'Offertoire, l'abbé Louis, connu dans le monde entier pour son cantique, *Je vous salue Marie*, offre une méthode nouvelle qui permet d'exécuter facilement à l'unisson ou à plusieurs voix, les beaux textes latins de la Grand'Messe. Ces faux-bourçons sont très harmonieux, ils alternent avec le psaume de l'Introit et le verset de l'Alleluia.

Cet ouvrage, qui a été offert à Pie XII le 4 avril 1948, répond très exactement aux directives qu'il a données dans son Encyclique sur la Liturgie, directives que S.S. le Pape Jean XXIII a depuis repris pour son compte. Cette nouvelle édition est entièrement à jour et contient les derniers offices concédés.

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 18, n. 8

MONTRÉAL

Octobre 1960

SOMMAIRE

ARTICLES

- | | | |
|--------------|---|-----|
| F. Zéman | Bible et éducation..... | 226 |
| A.-M. Richer | La vie d'oraison..... | 231 |
| O. Melançon | Paternité et Maternité spirituelles (suite)..... | 238 |

ACTIVITÉ DE L'ÉGLISE

- | | |
|--|-----|
| <i>Les Oblates de Marie Immaculée érigées en « Association de perfection »</i> | 237 |
| <i>La Virginité « in partu » de Marie</i> | 250 |
| <i>L'Oeuvre de la Sainte-Enfance</i> | 251 |

CONSULTATIONS

- | | |
|---|-----|
| 39. La télévision, le hockey et l'esprit religieux..... | 248 |
| 40. Les Moniales peuvent-elles chanter en Français au chœur?..... | 250 |

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

- | | |
|---|------|
| <i>L'Amour dans le mariage chrétien</i> par GIERSE..... | 230 |
| <i>Le graduel psalmodié</i> par LOUIS..... | c. 2 |

- | | |
|--|-----|
| TABLES DES MATIÈRES de l'année 1960..... | 252 |
|--|-----|

BIBLE ET ÉDUCATION

La Société Catholique de la Bible, sur une recommandation de l'épiscopat de la Province, consacre chaque année un dimanche à la diffusion et à une meilleure connaissance de la Sainte Écriture. La Vie des Communautés religieuses s'est toujours intéressé à ce problème comme le montrent les nombreux articles qu'elle a publiés sur le sujet. Au 13 novembre, le thème du Dimanche de la Bible portera sur « La Bible et l'Éducation ». En publiant ici le texte préparé par M. l'abbé François Zéman, professeur d'exégèse au Grand Séminaire de Nicolet, nous proposons à la réflexion de nos Lecteurs, dont un grand nombre se livrent aux tâches d'éducation, une belle esquisse de la pédagogie divine ainsi qu'une invitation à se pénétrer de cette Parole qui ne passe pas.

*

* *

La Bible est l'œuvre du meilleur Pédagogue de l'humanité. Après la création, le Créateur a pris soin de l'homme. Il l'éduque en se révélant à lui et en lui indiquant ce qu'il faut faire — sans porter atteinte à sa liberté personnelle.

Malheureusement, l'homme abusa de sa liberté et volontairement se révolta contre Dieu, en voulant être son propre maître. Ce fut le péché.

Dieu pourtant n'oublie pas l'homme. Il choisit Abraham et sa famille pour réaliser son œuvre de salut. Dieu éduque la postérité d'Abraham: elle deviendra le peuple élu, peuple de Dieu, peuple d'Israël. Pour faire mieux connaître sa volonté, Dieu se révèle à Israël, lui parle par ses envoyés, les prophètes. Malgré les nombreuses défaillances du peuple d'Israël au cours des siècles, Dieu n'abandonnera jamais son peuple et restera fidèle à ses promesses de salut. La pédagogie divine conduisit le peuple jusqu'à la plénitude des temps, qu'il avait déterminée pour envoyer son Fils unique incarné, Jésus-Christ: « Plusieurs fois et de plusieurs manières, Dieu a parlé autrefois à nos pères par les prophètes; mais en ces derniers temps, Il nous a parlé, à nous, par le Fils qu'Il a établi héritier de toutes choses, et par qui Il a créé le monde » (Hébr. 1, 1-2).

●

Jésus-Christ est venu compléter la révélation divine. Il consacre sa vie publique à éclairer le peuple pauvre et abandonné. Il se choisit

les Douze et les éduque dans la voie divine. Il leur donne l'ordre: « Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature » (Mc. 16, 14). On ne trouve nulle part l'ordre d'écrire. Cet Évangile est la Bonne nouvelle transmise d'abord de vive voix, par la tradition apostolique. Plus tard seulement, le désir ardent des nombreux disciples de posséder par écrit ce témoignage apostolique donne naissance à l'Évangile dans sa forme actuelle.

Les Apôtres prêchaient l'Évangile et, dans des circonstances particulières, expliquaient aux fidèles leur doctrine dans des lettres qui ont été lues et relues par les communautés chrétiennes. La plupart de ces écrits ont été groupés dans une collection que nous appelons aujourd'hui le Nouveau Testament. Ce fut, en effet, une œuvre providentielle de la miséricorde divine de nous laisser ce message authentique par écrit. Ces livres pourtant ne devaient jamais remplacer le Magistère de l'Église ni la prédication orale. Ni l'enseignement de Jésus-Christ ni celui des apôtres ne se trouvent tout entiers dans le Nouveau Testament, mais dans la Tradition de l'Église dont le Nouveau Testament demeure l'une des expressions privilégiées. Saint Jean parle au sujet de Jésus-Christ: « Jésus a accompli encore beaucoup d'autres choses — et si on les écrivait en détail, je ne crois pas que le monde même pourrait contenir les livres qu'on écrirait » (Jean 21, 25). Les Apôtres ont passé 20-30-40 ans à prêcher et nous possédons à peine 22 épîtres, en majeure partie écrites par saint Paul qui n'appartenait même pas au collège des Douze.

Les communautés chrétiennes gardaient jalousement les précieuses lettres des apôtres et les lisaient dans les réunions. L'Église, dès que la voix du dernier apôtre se tut, a recueilli ces écrits dans une collection qu'elle ajouta à celle de l'Ancien Testament pour constituer la Bible. L'Église primitive conserva une grande estime pour l'Ancien Testament et pareillement pour le Nouveau, parce qu'elle était persuadée qu'ils contiennent la Parole de Dieu. Elle ne suivit que l'exemple de Notre-Seigneur et des Apôtres qui se référaient souvent à l'Ancien Testament pour démontrer la mission divine de Jésus-Christ. L'enseignement oral de Jésus-Christ et celui des Apôtres passa dans la vie de l'Église. Si l'on parle désormais de la Bible, il ne faut jamais oublier cette « Bible vécue » au sein de l'Église. Aussi faut-il toujours lire l'Écriture dans l'Église, c'est-à-dire, avec le commentaire qu'en donne la pratique culturelle et morale de la communauté chrétienne. C'est en communion avec l'Église qu'on

est assuré de trouver le Christ dans l'Écriture, puisque c'est l'Église de la Pentecôte qui a en elle la pensée vivante du Christ.



Les chrétiens des premiers siècles ne tardèrent pas à se procurer les exemplaires des écrits apostoliques. La preuve en est dans les nombreux manuscrits et fragments venant des cinq premiers siècles et trouvés depuis la fin du XIXe siècle en Égypte dans des endroits souvent éloignés de grands centres culturels. On peut affirmer sans hésitation que la Bible a joué un grand rôle dans la vie de l'Église primitive.

Les écrivains de l'Église et les Apologètes ne faisaient que commenter, expliquer et défendre l'enseignement consigné dans la Bible contre les adversaires et contre les hérétiques.

Les peintures et les inscriptions dans les Catacombes témoignent combien la foi et la piété des chrétiens en pleine persécution étaient nourries par la lecture de la Bible. On y trouve maintes figures bibliques: Adam et Ève; Noé sortant de l'arche; le sacrifice d'Abraham; Moïse frappant le rocher et en faisant jaillir l'eau; Daniel dans la fosse aux lions; les représentations de Jésus, celles de la Sainte Vierge et des Apôtres; l'adoration des Mages, le baptême de Jésus; Jésus et la Samaritaine; la résurrection de Lazare, etc. Les mystères de la foi chrétienne sont richement représentés sous différents symboles. Tous ces monuments de l'art chrétien sont des témoins fidèles de la familiarité des chrétiens avec la Bible.



Le Moyen Age continue cette éducation biblique. On y voit naître des traductions de la Bible dans différentes langues. Pourquoi ? sinon pour l'usage des fidèles. Malgré les grandes hérésies qui déchirent l'unité de l'Église, les bouleversements dans la politique mondiale, l'Église évangélise les nombreuses nations européennes, organise la liturgie, tissée de textes bibliques, et porte la culture et l'art chrétien dans tous les pays du monde civilisé. Les innombrables cathédrales et églises, ornées d'images bibliques sont des témoins éloquents de la foi catholique nourrie de la Bible.

Dans l'Age Moderne, malgré les agissements des Réformateurs des XVe et XVIe siècles, l'Église reste inébranlable dans sa fonction de gardienne de la Parole divine. Elle protège son « trésor biblique »

contre les hérétiques qui veulent interpréter la Bible, indépendamment de l'autorité d'un Magistère Vivant. La ferme attitude de l'Église en face des erreurs du Protestantisme amène les fidèles à s'attacher exclusivement à l'enseignement de l'Église et à négliger peu à peu la lecture de la Bible. Ce n'était pas là l'intention de l'Église catholique qui n'a jamais entendu détourner ses fidèles des Écritures dont elle se sert abondamment dans la liturgie et la prédication. Elle n'a jamais défendu la lecture de la Bible à ses fidèles, à la condition qu'elle soit faite en des traductions fidèles et autorisées.



De nos jours l'Église invite plus que jamais ses fidèles à prendre contact avec les Livres Saints. De nombreux documents pontificaux stimulent ce renouveau biblique.

Avec la Bible, les premiers siècles chrétiens et le Moyen Age ont réussi à transformer le monde ancien et barbare par une éducation patiente et sans violence. C'est avec la Bible que l'humanité déchristianisée trouvera son équilibre. L'idéal de l'humanité, prêché par Notre-Seigneur et repris par les apôtres, se trouve consigné par le Saint-Esprit dans le Nouveau Testament et la méconnaissance de cette source divine conduit à des aberrations néfastes dans la vie des peuples, celle de la famille et des individus. Plus on s'éloigne du Christ et de son enseignement, plus on s'embourbe dans une vie manquée, sans idéal et sans Dieu.

La foi est un don de Dieu qu'on peut perdre, si elle n'est pas nourrie constamment aux sources de la Parole divine. « Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour former à la sainteté, afin que l'homme de Dieu soit accompli, bien armé pour toute œuvre bonne » (2 Tim. 3, 16-17). Pie XII dans son Encyclique « *Divino afflante Spiritu* » (1943) se réfère à ce texte de saint Paul: « Les Livres Saints, en effet, Dieu ne les a pas accordés aux hommes pour satisfaire leur curiosité ou leur fournir des sujets d'étude et de recherche, mais, comme le remarque l'Apôtre pour que ces divines paroles puissent nous « donner la sagesse qui conduit au salut par la foi en Jésus-Christ ».

On signale aujourd'hui un renouveau biblique chez les Catholiques de tous les pays. De nombreuses associations propagent la lecture et la diffusion des Livres saints parmi le peuple, organisent des cercles bibliques, où on donne l'initiation à la lecture de la Bible,

les soirées et les veillées bibliques. Ces heureuses initiatives ne sont que l'amorce d'un mouvement qui devrait atteindre et réveiller chaque famille catholique et tous ses membres. Le besoin de la lecture des Évangiles dans la famille se fait sentir dans notre société « matérialiste ». Pie XII insiste sur l'éducation biblique dans la famille disant: « Que les évêques... veillent à ce que la pieuse lecture de la Bible se fasse tous les jours dans les familles chrétiennes (*Divino afflante Spiritu*).

Nous admirons l'esprit des chrétiens des premiers siècles parce qu'ils étaient des exemples vivants de la foi en Jésus-Christ et des porte-parole de son enseignement parmi les païens. Le secret de cet enthousiasme et de ce zèle consistait en un contact ininterrompu avec la Parole de Dieu. Autrement, comment être enthousiaste pour une chose que l'on ne connaît pas? Comment aimer sans connaître? Le retour au Christ ne se fera certainement pas sans connaître son message qui est substantiellement déposé dans l'Écriture que l'Église nous propose. La famille chrétienne doit fréquenter la Bible qui a été pendant tant de siècles la base de l'éducation chrétienne. Apprenons les aventures « divines » aux enfants pour les conduire sûrement au Christ! Combien de parents catholiques peuvent s'appliquer les paroles élogieuses de saint Paul adressées à Timothée: ...« depuis ton enfance, tu connais les Saintes Lettres, et leur pouvoir de te donner la sagesse qui conduit au salut par la foi dans le Christ Jésus » (2 Tim. 3, 15). Ceux qui suivent la voix de l'Église et reviennent à la pratique de la lecture quotidienne de la Bible peuvent à bon droit s'appliquer les paroles du Psalmiste: « Heureux l'homme qui met son affection dans la loi du Seigneur et qui la médite jour et nuit » (Ps. 1, 2).

C'est ainsi que se réalisera le but de toute éducation chrétienne: faire connaître le mystère du Christ et y faire participer par une vie de foi alimentée aux sacrements de l'Église.

Nicolet.

François ZÉMAN, ptre.



GIERSE, G., *L'Amour dans le mariage chrétien*. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 18 cm. 160 pp. 6 NF.

Jeunes et adultes seront heureux, croyons-nous, de voir exalter la noblesse de l'amour sincère, incomparablement supérieur à la caricature qu'on en fait souvent et de connaître exactement le but, les joies, les devoirs et les écueils du mariage.

LA VIE D'ORAISON

Dans le présent article sur la vie d'oraison notre intention n'a pas été d'en faire un travail de caractère didactique en exposant scientifiquement la nature de ce genre d'oraison avec ses conditions et ses autres particularités. Nous nous sommes proposé de procéder d'une façon plus simple, moins scolastique, en nous arrêtant de préférence aux côtés concrets de cette phase de la vie spirituelle.

La vie d'oraison, telle que nous l'envisageons ici, peut se définir: une disposition habituelle de l'âme dans laquelle concentrant toutes ses pensées sur Dieu, elle vit en un commerce intime avec lui par la production fréquente d'affections pieuses et la pratique d'actes parfaits des vertus.

Quand une personne qui a vécu pendant longtemps dans l'amitié de Dieu, qui a pratiqué généreusement les vertus et qui aspire à la perfection pour plaire toujours davantage à Dieu, il arrive parfois que cette personne, en récompense de ses mérites, reçoive de la part du Ciel, la grâce insigne d'être admise dans la vie d'oraison. Ce passage de la vie simplement pieuse à celle de l'union intime avec Dieu est marqué par une transformation de ses pensées et de ses habitudes premières dans la pratique de la vie chrétienne. Là où il se mêlait jusqu'alors, même à son insu, de l'humain ou du naturel dans ses motifs d'agir ou dans la pratique du bien, elle est portée à n'y rechercher désormais que du surnaturel ou du divin. Ainsi, quand elle pense à Dieu, ce n'est plus en quelque sorte comme à un Etre apparemment distant et même étranger à sa vie, comme ce semblait être le cas jadis, mais au Dieu qui vit en elle, qui prend en elle ses complaisances et qui va jusqu'à exiger d'elle une réciprocité d'amour par l'union la plus étroite de l'esprit et du cœur.

De même par rapport à la pratique des vertus: ce n'est plus tant *son* avancement, *sa* perfection qu'elle est portée à y rechercher, tel que c'était le cas naguère — sans, toutefois, y perdre alors Dieu totalement de vue — mais purement la gloire de Dieu, avec le plus grand désintéressement ou détachement d'elle-même.

La vie d'oraison est donc celle dans laquelle l'âme concentrant habituellement ses pensées et ses affections sur Dieu (1), vit unie

1. Non pas certes d'une façon absolue puisqu'un tel mode d'agir n'est propre qu'à la vie du ciel, mais d'une façon relative, c'est-à-dire, en tant que peut le comporter a condition humaine d'ici-bas.

à lui par l'exercice de l'amour à la fois affectif et effectif, c'est-à-dire, par la production fréquente, d'une part, des pieuses affections et, d'autre part, par la pratique parfaite des vertus. Pour la personne adonnée à la vie d'oraison se « mettre en la présence de Dieu » pour penser à lui et à ce qu'elle doit faire pour lui plaire, pas n'est besoin de se « mettre en méditation » : c'en est toujours le temps opportun pour elle sans qu'elle ait à s'astreindre à un exercice fixé à une heure déterminée pour cela (2). Et, en effet, l'une des particularités les plus remarquables de cette nouvelle phase de sa vie spirituelle est chez l'âme la pensée habituelle — obsédante même, dirions-nous — de la présence de Dieu en son existence. Nous y reviendrons plus loin.

En écrivant cet article à la louange de la vie d'oraison, nous tenons à souligner que notre intention n'est pas de minimiser l'importance de la méditation dans la vie chrétienne ordinaire, surtout religieuse, ni des méthodes qu'on y emploie pour s'aider dans ses efforts pour s'unir à Dieu, du moins durant le temps assigné chaque jour à cet exercice. Les considérations sur Dieu ainsi que sur les vertus à pratiquer et sur les devoirs à remplir, surtout si l'on a soin de joindre à ces considérations de pieuses affections, sont toujours fructueuses et les diverses méthodes utilisées ont chacune leur réel avantage; cela est reconnu. Du reste, comme la plupart de ceux et de celles qui ont recours à la méditation pour affermir leurs convictions, stimuler leur ardeur et faciliter ainsi leur union à Dieu, ne sont pas des contemplatifs, du moins dans le sens formel du mot et ne le seront peut-être jamais, il est louable qu'ils suppléent à ce désavantage virtuel par le recours à la méditation quotidienne faite avec les meilleures dispositions souhaitables.

Quant aux personnes adonnées à la vie d'oraison elles peuvent, pour exprimer à Dieu leurs pieuses affections, se laisser guider, du moins au sens large du mot, par les impulsions de l'Esprit, toujours, néanmoins, sous le contrôle d'un prudent et compétent directeur. — Animées habituellement, comme elles le sont, d'un grand esprit de foi, leur vie en est surnaturalisée et leur union à Dieu les porte à produire presque continuellement des actes d'amour envers lui et d'acquiescement à toutes ses volontés sur elles. La considération des divines perfections fait leur occupation presque incessante et

2. S'il s'agit d'un membre d'une communauté religieuse il ne se croira pas néanmoins dispensé pour autant d'être présent, par fidélité à la Règle, à l'exercice commun de la méditation.

stimule à la fois l'ardeur de leur amour et leur émulation dans la pratique des vertus. C'était le cas de sainte Thérèse de Lisieux dès qu'elle se fut livrée totalement à Dieu par la concentration de toutes ses pensées en lui et par le culte d'ardente charité qu'elle lui voua.

Cet attachement total à Dieu, qui fait que toute une vie est dominée par la préoccupation constante de Dieu jusque dans les moindres détails de l'existence, est chose si étrange et incompréhensible aux incroyants que certains médecins matérialistes français du siècle dernier, voulant se prononcer sur le comportement de certains mystiques, ont cru ne pouvoir mieux caractériser leur cas qu'en disant que ces personnages étaient atteints de *théomanie*, en d'autres termes, que c'étaient des maniaques de l'idée de Dieu, par conséquent, des anormaux!... Sainte Thérèse d'Avila et sa digne émule sainte Thérèse de Lisieux des anormales! Pensez donc... Mais cet étrange cas d'aberration de science médicale n'a pas tardé à trouver sa juste riposte du côté d'où ces médecins l'attendaient le moins. C'est un philosophe non-chrétien qui, après s'être livré à une étude prolongée sur Dieu, sortait de sa contemplation en s'écriant dans un transport d'enthousiasme: « Je viens de parcourir le traité de la Théodicée et je suis ivre de Dieu!.. ». A la vérité, à moins d'être un incroyant à la mentalité la plus terre-à-terre, quel est l'homme normal et tant soit peu accessible aux plus nobles sentiments, qui ne partagerait pas l'ivresse de ce philosophe pour peu qu'il appliquât sa propre pensée à la considération des perfections de cet Etre ineffable qu'est Dieu? Rien donc de plus normal pour un croyant que de vivre uni à Dieu par toutes les fibres de son être et de vibrer d'enthousiasme à la seule pensée de son infinie grandeur. *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* (Ps 83, 3); *mon cœur et ma chair ont tressailli vers le Dieu vivant*, chantait le Psalmiste dans son ravissement pour Dieu à la pensée de ses ineffables perfections.

Ce fut aussi chez sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus son apparente désaffection à l'endroit de toute occupation extérieure, à certains moments, en raison de la concentration quasi exclusive de sa pensée en Dieu qui porta un jour une sœur converse du monastère de Lisieux à proférer à l'adresse de la Sainte ces paroles de blâme imméritée: « Regardez-la marcher. Qu'est-ce qu'elle attend pour se mettre au travail? Elle n'est bonne qu'à prier ». Or, il se trouvait qu'à ce moment même la Sainte qui était souffrante, mais sous l'emprise d'un mouvement de zèle pour la gloire de Dieu, s'imposait

le dur sacrifice de faire et de refaire les cent pas dans le jardin de la communauté pour un missionnaire occupé à évangéliser les païens dans un pays lointain. « Je marche pour un missionnaire », disait la Sainte. Thérèse accomplissait encore bien d'autres actes de vertu et d'ardent amour de Dieu au cours de ses journées, mais qui n'étaient connus que de Dieu seul, car elle avait voué sa vie de tous les instants, avec toutes ses pensées et ses affections, à la seule gloire de Dieu.

Ainsi, on le voit, la vie d'oraison, si elle est authentique, ne consiste pas tant dans l'accomplissement d'exercices spirituels qu'on échelonne au long de ses journées que dans un état d'âme habituel qui fait que toute son existence, sous l'emprise de Dieu, est dominée par la pensée de sa présence à l'âme. Cette préoccupation, cette hantise de Dieu, si nous pouvons dire, qui s'accompagne d'un grand esprit de foi, est bien la note distinctive des personnes adonnées à la vie d'oraison. Elles peuvent bien avoir à traiter avec le prochain, au moment même où elles se sentent le plus attirées vers Dieu; à s'occuper de choses matérielles absorbantes; toujours, à part le soin de se montrer affables et condescendantes envers le prochain, on se rend compte, néanmoins, à leur comportement si distant du monde et de son esprit, qu'elles ne perdent pas de vue la pensée de Dieu. Cette fascination irrésistible de Celui qui est le tout de leur vie, les arrache, pour ainsi dire, à la terre, pour les faire vivre en quelque sorte dans le ciel plutôt qu'ici-bas, en conformité avec ces paroles de l'Apôtre: *Nostra autem conversatio in caelis est* (Ph 3, 20) (3). Chez ces personnes, dans leur tenue, quelle réserve; dans leurs propos, quelle discrétion; dans tout leur comportement, quelle retenue, toute empreinte d'une exquise modestie! Aussi, l'impression qui nous reste, après nous être entretenus avec elles — et ce devra être toujours brièvement — c'est qu'elles rayonnent vraiment Dieu, dont elles sont remplies.

Une autre caractéristique de ces âmes, c'est leur répugnance pour le bruit, ou tout ce qui peut troubler l'ambiance de silence dont elles aiment à s'entourer. Là où les personnes de vie intérieure peu profonde ne considèrent pas le bruit comme un réel obstacle au progrès de l'âme, elles, par contre, attachent au silence, tant d'action que de parole, la plus haute importance pour la réalisation de ce progrès. Le motif de cette manière de voir, c'est que la pratique

3. *Pour nous, notre conversation est dans les cieux.*

religieuse du silence est l'un des moyens les plus indispensables d'assurer l'union intime de l'âme avec Dieu.

Il y a donc un appel de Dieu à la vie d'oraison. Et, en effet, le passage de la vie chrétienne ordinaire à une vie de ferveur et d'union intime avec Dieu ne peut être attribué qu'à une grâce toute particulière de Dieu. Sans être encore — du moins dans un bon nombre de cas — la grâce même de la contemplation infuse, il ne manque pas d'indices pour connaître que Dieu appelle à la vie d'oraison, laquelle, si elle est embrassée avec générosité et vécue avec perfection, pourra être une préparation à ce degré supérieur d'oraison qu'est la grâce insigne de la contemplation mystique. Mentionnons quelques-uns des indices les plus manifestes auxquels on peut reconnaître que Dieu appelle une âme à la vie d'oraison. Si l'âme éprouve un grand détachement à l'endroit des choses de la terre; si elle ressent un grand amour pour Dieu et pour les choses de l'ordre spirituel; si elle se sent portée à prier même au cours de ses occupations quotidiennes, tout en s'en acquittant, toutefois, consciencieusement; enfin, si la vertu d'humilité a des attraites tout particuliers pour elle, au point que cette âme aime non seulement à être peu estimée, mais même à être méprisée des autres. Et si cette âme est la première à se mépriser et à le faire avec une parfaite sincérité, qu'elle soit persuadée que cette grande vertu aura atteint son point culminant en elle. Nous insistons tout particulièrement sur cet indice qu'est l'humilité, parce que cette vertu, en tant que fondement de la vie chrétienne, constitue chez l'âme qui la pratique avec sincérité, générosité et constance, le témoignage le plus irrécusable que sa spiritualité est du meilleur aloi. De plus, cette vertu est la condition essentielle pour l'octroi des grâces à une âme de la part de Dieu qui, dit la Sainte Écriture, résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles (Jc 8, 6).

Une âme veut-elle donc faire de solides progrès dans la vie d'oraison et s'attirer même des grâces de choix qui la feront monter toujours plus haut dans la perfection, jusqu'à ce qu'elle en atteigne le couronnement qui est la pratique parfaite de la divine charité, qu'elle s'efforce de devenir de plus en plus humble; qu'elle demande cette grâce à Dieu dans toutes ses prières, et même par des prières spéciales, telles que des communions, des neuvaines et autres supplications. S'il est, en effet, des prières que Dieu se plaira à exaucer, ce seront bien celles-là, en conformité avec ce qu'il dit aux Saints-Livres: *Qui regarderai-je, sinon celui qui est humble, qui a le cœur brisé et qui tremble à ma parole ?* (Is 66, 2).

Il y a manifestement des étapes dans la vie d'oraison. A moins d'être favorisée d'une grâce de choix qui l'élève dès ses débuts à une éminente perfection, la personne qui ne fait que de s'adonner à ce genre de vie ou qui ne s'y est appliquée que depuis un temps relativement court, n'y trouvera pas en certains jours tout l'attrait qui en a marqué le commencement, ni la facilité à répondre à ses exigences, tel qu'elle aura pu d'abord s'attendre à pouvoir toujours le faire. L'important pour lors ce sera qu'elle ne se laisse pas détourner de sa voie, mais qu'elle s'efforce de demeurer ferme dans sa résolution d'être tout à Dieu. Même pour les personnes qui ont pratiqué depuis longtemps déjà la vie d'oraison et qui y ont même fait des progrès notables, il vient parfois un temps où les charmes qu'elles ont pu y trouver jusqu'alors disparaissent pour faire place non seulement aux aridités, mais encore aux afflictions les plus pénibles et aux angoisses les plus crucifiantes. Pour ne pas laisser ces âmes trop désemparées et portées à se décourager quand viendra l'épreuve, Dieu y a pourvu miséricordieusement par l'annonce qu'il en a fait faire par l'écrivain sacré au livre de l'*Ecclésiastique*. Nous citons quelques uns des passages du texte de ce livre des Écritures où ces épreuves éventuelles sont prédites :

Mon fils, si tu entreprends de servir le Seigneur,
 prépare ton âme à l'épreuve.
 Rends droit ton cœur et sois constant,
 et ne te précipite pas au temps du malheur.
 Attache-toi à Dieu et ne t'en sépare pas,
 afin que tu grandisses à ta fin.
 Tout ce qui vient sur toi, accepte-le,
 et dans les vicissitudes de ton humiliation, sois patient.
 Car l'or s'éprouve dans le feu,
 et les hommes agréables à Dieu dans le creuset de l'humiliation
 (Eccli 2, 1-5).

Elle (la sagesse) amène sur lui la crainte et la frayeur;
 elle le tourmente par sa dure discipline,
 jusqu'à ce qu'elle puisse se fier à lui,
 et qu'elle l'ait éprouvé par ses prescriptions (Eccli 4, 17).

Sans être certaine si Dieu lui fera éprouver éventuellement les afflictions dont il vient d'être fait mention, l'âme d'oraison, en vertu de la vie d'abnégation qu'elle a vouée à Dieu, devra les accepter d'avance et s'y soumettre en toute humilité et patience, si Dieu les lui envoie. Ce sera à cette fidélité dans l'épreuve qu'elle reconnaîtra qu'elle est véritablement une âme d'oraison.

Ce sera aux prêtres (confesseurs ou directeurs), ces gardiens attirés de la science sacrée et ces conducteurs des âmes, d'éclairer et de guider à la lumière de ces enseignements, celles que Dieu jugera à propos de soumettre à ces mystérieuses et si rudes épreuves. Voilà pourquoi il importe souverainement que tous les ministres du Seigneur possèdent une connaissance adéquate des enseignements de la Théologie ascétique et mystique, branche de la science sacrée si en faveur depuis déjà un certain nombre d'années parmi les membres du clergé en général (4).

* * *

Nous avons essayé dans ces pages de présenter la vie d'oraison sous son aspect principal, à savoir: comme étant un mode de vie dans lequel l'âme fervente, unie à Dieu par une ardente charité, s'efforce de parvenir, avec le secours de la grâce, à l'acquisition de la sainteté. Que cette âme soit tout simplement celle qui vient de passer de la méditation discursive à l'oraison affective, ou celle qui jouit déjà de la faveur insigne de la contemplation infuse, nous n'avons pas eu à le distinguer en marquant les particularités des degrés de la vie spirituelle auxquels ces âmes sont respectivement parvenues. Nous n'avons voulu en tout ce que nous avons écrit que faire ressortir les mérites et les avantages de la vie d'oraison pour l'âme qui s'y adonne avec foi, générosité et persévérance.

Montréal

A.-M. RICHER, O.P.

LES OBLATES DE MARIE IMMACULÉE
ÉRIGÉES EN « ASSOCIATION DE PERFECTION »

Par un décret en date du 12 mai 1960, la S.C. des Religieux vient d'autoriser Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, à ériger dans son diocèse les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée en « Association de perfection ». L'« Association de perfection » représente, selon le droit actuel, l'étape préliminaire à l'érection en Institut Séculier et place ainsi les Oblates sous la juridiction de la Sacrée Congrégation des Religieux.

Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, fondée en 1952 par le P. Louis-M. Parent, O.M.I., comptent plus de 1000 membres répandues dans plus de 50 diocèses, dont plusieurs en territoires de mission.

4. Comme ouvrage à consulter en ces matières nous recommandons tout particulièrement *Précis de théologie ascétique et mystique*, par A. TANQUERAY, P.S.S., clair et solide volume in — 12 de 1,032 pages.

PATERNITÉ ET MATERNITÉ SPIRITUELLES

(suite *)

5) LE PRÊTRE EST LE PÈRE SPIRITUEL DES ÂMES PAR SON SACERDOCE.

Un certain parallèle peut s'établir entre le sacrement du mariage et celui de l'Ordre. En effet, par le mariage, Dieu associe les hommes à l'œuvre par laquelle il transmet la vie naturelle, tandis que par l'Ordre Dieu permet aux hommes d'être ses instruments conscients et libres pour transmettre la vie de la grâce: « Le sacrement de mariage sanctifie la famille et bénit la propagation du genre humain, tandis que le sacrement de l'Ordre perpétue, par le sacerdoce, le pouvoir de la paternité spirituelle » (29).

A plusieurs reprises, dans ses épîtres, saint Paul s'attribue cette paternité spirituelle; ainsi, s'adressant aux Galates, il écrit: « O mes petits enfants! que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (30). L'Apôtre affirme non seulement qu'il les aime comme un père, mais aussi qu'il les porte, en un sens, dans ses entrailles comme une mère. Il s'agit évidemment d'une métaphore dont il ne faut pas trop serrer le sens, « mais qu'il faut prendre dans son intention et son charme, sans y chercher un décalque de la nature » (31). Saint Paul disait encore aux Philippiens qu'il les portait dans son cœur, et qu'il les chérissait tous de la tendresse du Christ Jésus (32). Il appelait ces mêmes Philippiens, ses « bien-aimés et très désirés frères » (33). Et aux Thessaloniens, il manifestait aussi très clairement ses sentiments de paternité spirituelle: « Vous le savez, leur écrivait-il, ce qu'est un père pour ses enfants, nous l'avons été pour chacun de vous » (34). Plusieurs fois aussi, l'apôtre saint Jean appelle ses disciples: « Mes petits enfants » (35).

* La première partie de cet article est parue dans le précédent numéro de septembre, p. 203.

29. Dom Columba MARMION, *Le Christ, vie de l'âme*, 19^e éd., Desclée De Brouwer, 1923, p. 90. Voir aussi SAINT THOMAS, *Somme théol.*, IIIa, q. 65, a. 1.

30. Gal., 4, 19.

31. D. BUZY, S.C.J.A. *Épître aux Galates, traduite et commentée*, dans *La sainte Bible* (Coll. Pirot et Clamer), Paris, Letouzey et Ané, 1949, t. 11, 2^e p., p. 460.

32. Voir Phil., 1, 7-8.

33. Phil., 4, 1.

34. I Thess., 2, 11.

35. I Jean, 2, 1; 2, 28; 4, 4.

Le prêtre est donc le père spirituel des âmes, et cette paternité, qui commande la générosité, la tendresse et la force, « compense et très au delà la paternité temporelle à laquelle l'apôtre a renoncé » (36). Selon la pensée de saint Jean Chrysostome, « le prêtre est comme le père du monde entier » (37).

On peut même dire que, dans le cœur du prêtre, Dieu a mis un amour plus grand que dans le cœur des mères, un amour qui se traduit normalement par plus de dévouement et de zèle: « Nous aimerons chaque âme plus qu'une mère n'aime son enfant, écrit M. Sauvé. La bonté infinie, qui concentre tant d'amour et de dévouement dans le cœur des mères, a trouvé le moyen d'en concentrer encore plus dans le cœur du prêtre par la grâce sacerdotale. Jésus lui-même, qui est la Charité, a communiqué au prêtre son sacerdoce et sa grâce, afin qu'il puisse embrasser les âmes avec un zèle divin, les aimer à la manière dont Dieu les aime en union avec le Cœur de Jésus » (38).

Le prêtre peut revendiquer cette paternité spirituelle, parce que c'est à lui qu'est réservé le ministère de la vie divine: « Il est père et mère tout ensemble, écrit Dom Parsch; il donne la vie divine au baptême et au tribunal de la pénitence, il nourrit cette vie dans l'Eucharistie, mais aussi avec la parole de Dieu. Le sommet de son action pastorale, c'est la Messe du dimanche où il rompt pour sa paroisse, pour ses enfants spirituels, le double pain de vie, le pain de la doctrine et le pain eucharistique » (39).

A la Messe dominicale, les rites qui entourent le Banquet eucharistique dégagent clairement la paternité spirituelle du prêtre: « Après le Pater, prière pour la table, écrit encore Dom Parsch, après la fraction et le mélange, préparation au banquet sacrificiel, après le baiser de paix, témoignage d'appartenance à une même famille,

36. GARRIGOU-LAGRANGE, *Les trois âges de la vie intérieure*, t. 2, p. 150.

37. *Selva ou recueil de matériaux pour les retraites ecclésiastiques*, trad. Gaume, 3e éd., Paris, Gaume, 1836, t. 1, p. 189.

38. Charles SAUVÉ, S.-S., *Jésus intime, Élévations dogmatiques*, 6e éd., Paris-Amat, t. 2, p. 376.

39. Dom Pius PARSCH, *Le renouveau liturgique au service de la paroisse*, trad. Grandclaudeon, Paris, Casterman, 1950, p. 249. Voir aussi G. THILS, *Pour une spiritualité du clergé diocésain*, dans *Pour le clergé diocésain* (Coll. Problèmes du clergé diocésain), Paris, Éditions du Vitrail, 1947, p. 100. *Id.*, *Nature et spiritualité du clergé diocésain*, 2e éd., Desclée De Brouwer, 1948, p. 320. Etc.

l'assemblée arrive à la Communion. C'est tout d'abord le prêtre, père de famille, qui la reçoit; il la donne ensuite aux enfants » (40).

Le nom de *père* que l'on adresse habituellement au prêtre, exprime donc très bien, dans sa chaude réalité affective, le rôle de ce dernier auprès des fidèles: « Le terme *témoin* a un caractère de froideur qui donnerait facilement une fausse idée de la mission du prêtre. Il faut se hâter d'ajouter un terme affectif, ou mieux employer le mot *Père* comme les jeunes le font de plus en plus. *Abbé*, en hébreu, signifie: *Père*, mais qui se soucie aujourd'hui de cette étymologie ? [...] »

« Auprès des jeunes, le prêtre est un père, celui auquel on peut s'adresser avec une confiance filiale, celui à qui l'on peut tout dire. Et il suffit qu'il écoute en silence, avec un regard affectueux pour qu'aussitôt on voie plus clair en soi-même, pour qu'un échappe à une inconsciente mauvaise foi, pour que l'on juge sa vie » (41).

6) LA PATERNITÉ SPIRITUELLE DU PRÊTRE ET SES FONCTIONS PASTORALES.

Le prêtre aime profondément les âmes, puisqu'il renonce au monde afin de leur consacrer toute sa vie, et l'épanouissement normal de l'amour est la paternité: « Les âmes, le prêtre les aime non plus seulement de l'amour fraternel qui s'impose à tous les chrétiens, mais d'un amour vraiment paternel. Le Christ, qui les avait reçues de son Père, les lui a confiées par l'intermédiaire de l'Église, son épouse; il en porte la responsabilité et se doit de les garder en vie en les aidant à demeurer dans l'amour ». (42).

La paternité spirituelle du prêtre revêt différents aspects; voici comment elle peut s'entendre: « Paternité ne signifie pas seulement que le prêtre, au milieu d'ouailles qu'il connaît depuis longtemps, et qui recourent à lui dans leurs nécessités, se montre toujours bon, doux, patient, indulgent et cordial, comme doit l'être un bon père de famille. Le père de la famille paroissiale, avant tout, régit l'avenir de la communauté chrétienne, tout comme le père de famille digne de ce nom est vraiment le chef éclairé du foyer.

40. *La Sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie*, Bruges, Beyaert, 1945, p. 259.

41. Abbé JOLY, *Prêtre dans le milieu étudiant*, dans *Qu'attendez-vous du prêtre ?* p. 212.

42. Georges LEMAITRE, *Notre sacerdoce*, Paris, Desclée De Brouwer, 1945, p. 175.

« Le prêtre est aussi le docteur de son peuple; comme le père de famille compétent, il prend en mains ou contrôle l'enseignement et l'éducation de ses enfants, et ne se contente pas de jeter un regard débonnaire sur leurs lectures et leurs distractions.

« Le prêtre est vraiment le pontife qui intercède pour son peuple, comme le père de famille qui s'en va, le matin, à l'église pour recommander à Dieu son épouse et ses enfants, accomplissant ainsi un geste médiateur dans lequel des peuplades anciennes ont reconnu un sacerdoce authentique. La paternité du prêtre est donc directrice, doctrinale, religieuse autant que bienveillante et conciliante » (43).

Cette paternité spirituelle est donc connexe aux trois fonctions principales du prêtre, celles du gouvernement, de l'enseignement et du ministère sacré. Cependant il faut préciser que les trois fonctions principales du prêtre, considérées comme telles, sont des œuvres d'Église, pour lesquelles il faut une délégation qui est d'ordre plutôt social, tandis que la paternité spirituelle comme telle est de nature personnelle et intérieure. Son principal fondement est la charité envers le prochain; on peut lui appliquer les paroles suivantes que S.S. Pie XII adressait à des infirmières professionnelles, le 1er octobre 1953: « Aucune femme ne peut se sentir complètement mère d'enfants qui ne sont pas les siens, et leur communiquer cette affection qui, d'après un psychologue contemporain, est aussi nécessaire pour la santé mentale que les vitamines et les protéines pour la santé du corps, à moins qu'elle ne trouve en elle-même un titre solide de maternité spirituelle. La foi et la piété chrétienne offrent une large base à ce titre de mère à l'égard de chaque fils de Dieu racheté par le Christ » (44).

En conséquence, s'il s'agit du prêtre affecté au ministère des âmes, « la charité pastorale est la vertu qui doit caractériser toutes ses démarches, quelles qu'elles soient. C'est par charité pastorale qu'il célébrera le culte divin et le Sacrifice rédempteur, qu'il enseignera, qu'il dirigera ses ouailles, qu'il administrera le secteur de territoire qui lui est confié. Toutes les vertus: religion, studiosité, pauvreté, chasteté, sagesse, prudence, seront *informées* par cette vertu foncière et dominées par elle » (45).

43. THILS, *Nature et spiritualité du clergé diocésain*, p. 319-320.

44. *Doc. Cath.*, 50 (1953) 1365.

45. THILS, *Pour une spiritualité du clergé diocésain*, dans *Pour le clergé diocésain*, p. 101.

Le prêtre étant le père spirituel des âmes, cet esprit de paternité doit « pénétrer tous ses contacts avec ses ouailles d'une bonté qui inspire infailliblement la confiance » (46). Le prêtre, en effet, n'est pas seulement « un administrateur, un homme d'affaires quelconque », mais il doit faire sentir à ses fidèles qu'il a vraiment « une âme de prêtre, de pasteur, de père, d'un père qui comprend ses enfants et qui les aime, d'un père qui ne manquera aucune occasion de leur dire et de leur montrer sa compréhension et son amour » (47).

Le prêtre ne doit donc pas vivre en marge des peines, des difficultés et des joies de ses ouailles, mais il doit chercher à les connaître et à s'y intégrer jusqu'à un certain point, en autant du moins que le lui permet son sacerdoce. A ce sujet, on présente l'abbé Godin, comme un exemple à imiter, lui dont on a pu écrire: « Il était tout modeste, tout humble devant les réalités humaines, devant la vie, le foyer, le péché. C'était un homme toujours à l'écoute, qui regardait, qui aimait. Il ne classait pas, ne cherchait pas à faire entrer les gens dans un système de pensées: il se mettait dans leur peau. Or, c'est là la base, la vertu-clé du sacerdoce: ne plus vivre en soi, mais dans la peau des autres. On a beau être quelqu'un de très brillant, avoir du dynamisme ou des tas d'idées; tant que l'on n'a pas cette humilité, cette patience fondamentale, on ne fera pas un bon prêtre... Il nous faut nous mettre à l'école, regarder, nous taire, et savoir recevoir, au lieu de toujours vouloir donner... Oui, se remettre à l'école de la vie » (48).

En marge de cette citation, le père De Lochet ajoutait: « Il ne s'agit évidemment pas pour le prêtre d'aller rechercher, dans des foyers amis, quelques heures de délassement, de remède à sa solitude. C'est un souci purement surnaturel qui doit nous guider » (49).

Si le prêtre doit être un *séparé* du peuple, il doit l'être « non par éloignement, sur le plan horizontal, mais par éminence, par l'élévation de son caractère et la hauteur de ses préoccupations » (50). Ainsi, la présence du prêtre parmi ses ouailles sera la présence du *ministre de*

46. S. Exc. Mgr HIMMER, *Préface*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, Liège, La Pensée Catholique, 1949, p. V.

47. G. GILLARD, *Pasteur d'âmes*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, p. 58.

48. Abbé DEPIERRE, cité par P. de LOCHT, *Prêtres et foyers*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, p. 156-157.

49. *Ibid.*, p. 157.

50. J. COTTIAUX, *Le prêtre et la théologie*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, p. 47.

Dieu, du *représentant du Christ*, conscient de sa dignité et de la grandeur de son sacerdoce; néanmoins, de sa présence doit se dégager la simplicité, la compréhension et l'amour du Christ pour le transplanter dans les âmes. Avec une telle attitude, « sans doute risquerait-on d'être *mangé* par ses paroissiens qui envahiraient la vie de leur pasteur! Tant mieux, car, n'est-il pas vrai, c'est pour *servir* que l'on s'est donné au Maître. C'est à ce prix-là qu'on est son vrai disciple. Et d'ailleurs le curé qui est ainsi vrai père et vrai pasteur de ses fidèles, qui est leur prisonnier, trouve dans son ministère une source de consolation et de joie, une source de vie spirituelle qui l'aideront à rester fidèle à sa vocation » (51). Il ne faut donc pas oublier que c'est le prêtre qui est pour les fidèles, et non pas les fidèles pour le prêtre!

Incidemment, nous pouvons ajouter ici un corollaire sur la paternité spirituelle de l'*éducateur*, dont l'activité professionnelle présente quelques analogies avec la fonction doctrinale du prêtre. Saint Thomas reconnaît, en effet, que le droit primordial pédagogique s'appuie sur le titre de paternité. (52). Dans une allocution à l'union catholique italienne de l'enseignement secondaire, le 4 septembre 1949, S.S. Pie XII signalait aux professeurs que leurs devoirs fondamentaux sont greffés sur leur paternité spirituelle à l'égard de leurs élèves: « Dans l'exercice quotidien de votre fonction, vous serez ainsi toujours pères d'âmes, plutôt que propagateurs de connaissances stériles. Oui, mais des pères qui, possédant la vie dans sa pleine vigueur, savent susciter autour d'eux d'autres vies semblables à la leur. De là le complet dévouement que vous demande l'école, laquelle, avec la famille, dont beaucoup d'entre vous sont chefs, formera tout votre monde et absorbera, sans crainte de regrets, toute votre énergie. [...]

« Educateur qui tire son inspiration de sa paternité, dont la fin est d'engendrer des êtres semblables à lui-même, le maître formera des élèves par l'exemple de sa vie, autant que par ses préceptes. Dans le cas contraire il ne serait, selon l'expression de saint Augustin, qu'un *trafiquant de paroles*, et non un modèleur d'âmes: les enseignements moraux eux-mêmes ne font qu'effleurer à peine les esprits, s'ils ne sont pas confirmés par les actes » (53).

51. GILLARD, *Pasteurs d'âmes*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, p. 62.

52. Voir *Somme théol.*, IIa IIae, q. 102, a. 1.

53. *L'éducation* (Coll. Enseignements Pontificaux), Paris, Desclée & Cie, 1955, p. 389-390.

7) ÉCUEILS POSSIBLES DE LA PATERNITÉ ET DE LA MATERNITÉ SPIRITUELLES.

La sublimation qui se réalise par l'amour de nos frères comporte des écueils possibles: ce sont l'égoïsme et l'esprit de domination. Une apparente générosité peut n'être qu'une routine extérieure ou un autoritarisme déguisé: « A la limite, l'égoïsme ira jusqu'au narcissisme larvé, un amour-propre dans tous les sens de ce mot. La tentation de la puissance: les énergies réprimées rejaillissent en exclusivisme, en volonté de domination — domination intellectuelle pour l'homme, affective pour la femme. On ne sert plus la vérité, mais sa vérité, plus la volonté de Dieu, mais sa volonté propre. Que de redoutables célibataires, qui se croient désintéressés, ne recherchent, en fin de compte, que cette volupté subtile de la domination!... Ils finissent, en général, par devenir insupportables à tous et à eux-mêmes. [...]

« La chasteté, ce peut être l'infirmière totalement dévouée à ses malades ou la machine à soins qui a perdu toute faculté de compassion; l'institutrice qui traite ses élèves comme ses enfants ou la maîtresse qui prend un plaisir équivoque, proche du sadisme, à punir et humilier; la demoiselle des œuvres, toujours souriante et disponible, ou la Carabosse de province, aiguë et acariâtre, qui se répand en médisances et calomnies; le curé qui bâtit pour la gloire de Dieu et l'abri des fidèles, ou le curé-bâtitteur qui a contracté la *maladie de la pierre*; le chercheur uniquement soucieux de la vérité ou l'orgueilleux uniquement préoccupé de sa gloire, voire de sa gloriole. On passe d'un état à l'autre avec une redoutable facilité et nul n'est garanti contre la dégradation » (54).

Avant de considérer plus longuement la paternité spirituelle du prêtre, examinons brièvement comment peut se glisser dans la maternité spirituelle, un peu comme dans la maternité naturelle, un subtil égoïsme et un esprit de propriété et de *captation*. Si de telles déformations s'expliquent aisément sur le plan humain, la femme consacrée ne peut avoir les mêmes excuses, car si « l'on ne peut s'oublier en se mariant, on doit s'oublier en se donnant à Dieu » (55).

54. FOLLIER, *Essai sur la chasteté chez les célibataires*, dans *Morale sexuelle et difficultés contemporaines*, p. 327.

55. Une Prieure Générale, *Information et formation des religieuses à la chasteté*, dans *La chasteté*, p. 217.

Le remède fondamental à de telles déviations se trouve dans « une charité désintéressée qui inclut le sacrifice » (56).

En effet, comme la femme consacrée est devenue l'épouse du Christ, elle ne doit s'occuper que des *affaires du Seigneur*, en consacrant sa vie à tout ce qui peut servir la Rédemption et procurer la gloire de Dieu: « Ce ne sera donc pas pour trouver une compensation à ses besoins affectifs d'amour ou de maternité que la chrétienne se dévouera au prochain, mais simplement pour répandre l'amour qu'elle a reçu » (57).

La tendance maternelle qui caractérise la femme se dessine dans toute sa vie religieuse, mais surtout dans le rôle de supérieure, d'où la nécessité pour celle-ci d'une prudence plus grande en vue d'éviter les déviations éventuelles: « A l'exemple de la Sainte Vierge, vierge consacrée au Seigneur et mère des âmes qui lui sont confiées, la supérieure devra, dans sa vie intime et dans son comportement, avoir le souci constant d'aimer chastement celles qui sont ses enfants et qui l'appellent « ma Mère ». Chastement, c'est-à-dire sans recherche personnelle, sans exciter en elle-même les sentiments affectifs qu'elle a offerts et sacrifiés au Seigneur, avec les joies qu'ils procurent où si facilement, si l'on n'y prend garde, les sens pourraient se glisser à côté du cœur, — sans exciter *près des sœurs* ces sentiments. Privées elles-mêmes des affections humaines, celles-ci seraient tentées de chercher et de trouver près de « la Mère » une compensation à ce que Freud appellerait une frustration » (58).

Quant à la paternité spirituelle du prêtre, il convient de signaler que « un goût à diriger les autres peut servir un besoin de dominer ou de se faire aimer en faisant le bien » (59). Ces déviations existent facilement dans la direction spirituelle, mais elles se rencontrent aussi dans l'exercice des fonctions de gouvernement et d'enseignement du prêtre. Ainsi, au sujet de la direction spirituelle, qui est un terrain d'élection pour certaines déviations sexuelles et agressives dont les séquelles peuvent se prolonger même dans la vie spirituelle, on a écrit justement: « Des prêtres mal à l'aise devant autrui dans les relations courantes ne trouvent de la sécurité qu'en réduisant l'autre à l'état de dirigé. Certaines recherches inquiètes de directions

56. SIGNOUD, *Aspects médico-psychologiques de la chasteté féminine*, dans *Médecine et sexualité*, p. 146.

57. PERRIN, *La virginité chrétienne*, p. 109.

58. Une Prieure Générale, *loco cit.*, p. 218-219.

59. Dr Ch.-H. NODET, *Ce qu'une psychologie en profondeurs peut apporter au directeur de conscience*, dans *Direction spirituelle et psychologie* (Coll. Études Carmélitaines), Desclée De Brouwer, 1951, p. 311.

dérivent d'un besoin de valorisation chez des prêtres timides et gênés dans les rapports normaux. La grâce se sert sans doute de tout, et ce besoin de compensation peut aboutir pour un homme uni à Dieu à des directions très valables. Mais quiconque a pris conscience de cette motivation devra constamment être en garde contre son prurit et savoir éviter d'une part la bienveillance excessive qu'il est tenté d'accorder à ceux qui acceptent d'entrer dans cette relation avec lui, et d'autre part le ressentiment secret qu'il pourrait nourrir contre ceux qui la refusent. [...]

« Combien de molleses dans la direction n'ont d'autres sources qu'un besoin d'affection et d'estime qu'un directeur inquiet sur sa propre valeur demande à un dirigé de combler. A l'inverse, l'autoritarisme sadique de certains se complaît dans les soumissions passives et réduit les autres comme en esclavage » (60).

Les manifestations d'une agressivité mal intégrée peuvent aussi se présenter dans les fonctions directive et doctrinale du prêtre; ce dernier transpose alors, en ces deux domaines, la dépendance adéquate qui se vérifie seulement dans les fonctions du ministère sacré proprement dit: « La forme de sujétion indispensable dans la sacramentalité commune, on l'a reportée comme normale aussi dans l'exercice de la foi, qui exige cependant une certaine maîtrise, soumise au magistère, et dans l'exercice de la charité, qui exige une certaine liberté, soumise aussi à l'amour fraternel et à l'amour filial » (61).

Saint Grégoire le Grand, dans son traité de pastorale, stigmatisait ce genre d'orgueil clérical: « Parfois le pasteur, du fait même qu'il est établi en dignité au-dessus des autres, se gonfle de pensées d'orgueil. Comme toutes choses sont mises à sa disposition; comme ce qu'il commande est promptement exécuté au gré de ses désirs; comme tous ceux qui sous ses ordres le comblent de louanges quand ce qu'il fait est bien, mais n'opposent aucune critique à ses actions répréhensibles; comme presque toujours ils vont jusqu'à flatter en lui ce qu'ils devraient plutôt blâmer, il arrive que, séduit par ces bassesses, son âme s'enfle de présomption, et qu'entouré extérieurement d'applaudissements sans réserve il soit, intérieurement, vide de vérité.

« Ignorant de lui-même, il se rejette sur l'opinion d'autrui, et se croit tel qu'il s'entend apprécier au dehors, et non tel qu'il devrait

60. LOUIS BEIRNAERT, S.J., *Pratique de la direction spirituelle et psychanalyse*, dans *Direction spirituelle et psychologie*, p. 323-324.

61. A.-Z. SERRAND, O.P., *Sur une « spiritualité des laïcs »*, dans *La Vie Spirituelle*, Supplément, 15 nov. 1950, p. 413-414.

se juger au dedans. Il méprise ceux qui lui sont soumis, oublie qu'ils sont ses égaux dans l'ordre de la nature, et s'imagine du même coup avoir, par le mérite de sa vie, dépassé ceux au-dessus desquels il se trouve placé par l'attribution du pouvoir. Il se flatte de surpasser en sagesse ceux auxquels il se voit supérieur en puissance. Il s'installe véritablement, dans sa propre opinion, comme une sorte de piédestal; et lui, que rattache étroitement aux autres hommes une égale condition de nature, affecte de ne pas les considérer sous ce jour » (62). La paternité spirituelle du prêtre doit donc être « plus bienveillante qu'autoritaire » (63), dans l'exercice de ses fonctions.

Aux considérations précédentes, qui sont d'ordre plutôt général, il sera utile d'ajouter quelques remarques relatives à l'apostolat du prêtre auprès des femmes. Sans doute, comme il faut avoir le souci paternel de leurs âmes, on doit les connaître et les aimer d'un amour de charité, fait d'estime profonde, de respect, de bonté, de dévouement à leur service, en retrouvant à leur endroit le regard et les sentiments mêmes du Christ.

Il faut exorciser cet apostolat de l'angoisse et du refoulement; néanmoins, et ceci est important, la prudence est toujours de règle, et même la méfiance à l'occasion. Le docteur Suzy Rousset nous propose des considérations très judicieuses à ce sujet: « Il est très probable que bien des prêtres sont marqués dans leur comportement envers leurs dirigées par les caractéristiques des liens affectifs qu'ils ont eus avec leur mère ou leurs sœurs. Les mieux préparés, psychologiquement, seront ceux qui auront trouvé dans leur mère un amour à la fois très fort et très oblatif. Ceux qui en auront été privés pourront garder une nostalgie de l'affection de la mère.

« Des prêtres qui auront subi un tel tabou de la sexualité pourront garder des facteurs d'inhibition dans la liberté de leur attitude. Lorsque cela aura entraîné pour eux une paix des sens qui n'aura jamais été ébranlée, ils auront tendance à méconnaître les problèmes de la sexualité et le véritable aspect de la pureté. Une cécité devant le danger sexuel, devant l'existence des conflits de cette nature, peut comporter de graves inconvénients dans la direction spirituelle ou l'organisation d'œuvres féminines » (64).

Ste-Adèle.

Ovila MELANÇON, C.S.C.

62. *Le Pastoral* (Coll. Pax), trad. J. Boutet, Desclée De Brouwer, 1928, p. 61-62.

63. *Entretiens sur le « moyen âge »*, dans *L'Anneau d'or*, mai-août 1952, *Anges et démons de midi*, p. 175.

64. *Dépistage du normal et du pathologique chez la femme*, dans *Direction spirituelle et psychologie*, p. 93-94.

CONSULTATIONS

39. Dans « *La Vie des Communautés religieuses* », 1958, p. 76ss., vous publiez un article intitulé : « Radio, télévision et religieux ». À la page 78 nous lisons : « Les Supérieurs doivent défendre la vision ou l'audition de programmes qui pour des raisons de morale ou de mondanité ne conviennent pas à la vie religieuse : en dehors des transmissions concernant les bulletins de nouvelles ou encore de celles à caractère instructif ou religieux, on doit, ou du moins on peut, considérer comme telles toutes les autres, par rapport à la vie religieuse, c'est-à-dire si elles sont proposées seulement dans le but de recréer les religieux ». Au paragraphe suivant on lit : « si des raisons d'apostolat exigent clairement, pour des religieux déterminés et dans des cas concrets, des exceptions raisonnables, que le jugement à porter sur ces exceptions soit toujours réservé au Supérieur. Celui-ci, gravement tenu en conscience, s'efforcera de rendre le danger le plus éloigné possible en faisant le choix de religieux aptes, qui aient un solide esprit religieux, une saine expérience de la vie... »

J'aimerais savoir s'il est possible de concilier honnêtement la vision des parties de hockey avec le premier texte cité. Deuxièmement, comment croyez-vous possible l'application du deuxième texte avec la bonne entente dans une maison religieuse ? Enfin, j'aimerais savoir si la télévision peut demeurer en fonction pendant la récréation des religieux.

Pour répondre à la première question, je dirai d'abord que votre difficulté vient peut-être de ces deux termes : « on doit ou du moins on peut ». On pourrait croire que l'expression : « on peut considérer comme mondaines toutes les autres transmissions » laisserait la liberté au Supérieur qui ne les jugerait pas telles de permettre ces programmes. Tel n'est pas le cas. On veut dire simplement que par rapport à la vie religieuse, toutes les transmissions autres que celles énumérées plus haut peuvent être considérées comme mondaines et doivent donc être prosrites par le Supérieur. On ajoute toutefois que cette obligation n'existe que si ces programmes sont proposés *seulement* dans le but de recréer les religieux (cf. BOUSCAREN, *Canon Law Digest*, IV, p. 209). Le Supérieur devrait donc, si le hockey n'est regardé *que dans un but récréatif*, le défendre à ses sujets. Cependant, si des religieux allèguent sérieusement un autre raison que la pure récréation, le Supérieur *pourra* sans doute le leur permettre. A lui cependant de juger des raisons alléguées. Il pourra avoir un critère dans la façon dont réagit le religieux. Si cette assistance au hockey devient une chose indispensable, un esclavage, une cause d'affaiblissement de l'intérêt pour les grandes causes de Dieu et de l'Église ou même pour le simple devoir d'état clairement indiqué, il sera clair que le religieux n'agit pas selon des principes sérieux et qu'il obéit plutôt à une passion.

Pour votre deuxième question, je comprends facilement votre embarras. Il s'agit de faire des exceptions et cela constitue une tâche bien ingrate pour un Supérieur. Voici quelques indications qui pourraient rendre service. De nos jours surtout, où tant de religieux ont à s'occuper de l'éducation des jeunes ou d'œuvres d'apostolat, ceux-ci peuvent être très nombreux qui pensent avoir « des raisons d'apostolat » qui « exigent clairement » des exceptions raisonnables. Je crois que s'il s'agit de religieux vraiment sérieux, il serait bon de prêter une oreille attentive à leur requête, même s'ils sont assez nombreux. Surtout dans notre pays où presque tous les jeunes voient si souvent la télévision, il serait anormal que les éducateurs ne sachent pas de quoi ces jeunes se meublent l'esprit. Il serait donc à souhaiter que prêtres et éducateurs se tiennent assez au courant de ce qui se passe sur nos écrans, non pas pour y perdre leur temps mais pour se renseigner et par suite savoir orienter et comprendre ceux qui leur sont confiés, de même que pour faire les mises en garde nécessaires. C'est d'ailleurs

bien, me semble-t-il, la pensée de Pie XII qui fait un grave devoir aux éducateurs de faire la critique judicieuse des spectacles que les enfants auront déjà vus. Ce texte mérite d'être médité. Le voici: « La modération dans l'usage, l'admission prudente des enfants suivant leur âge, la critique judicieuse des spectacles qu'ils auront déjà vus, enfin l'éloignement des programmes qui ne leur conviennent pas, sont autant de graves devoirs qui incombent aux parents et aux éducateurs » (*Miranda prorsus*, 8 sept. 1957, trad. *Bonne Presse*, vol. XIX, p. 143). S. Exc. Mgr Émilien Frenette, secrétaire de la Commission épiscopale pour l'éducation, la presse, le cinéma, la radio et la T.V, nous rappelle qu'il « faut éduquer les masses populaires, former le jugement des jeunes, leur sens critique et leur conscience » (Extrait d'une conférence donnée au Premier congrès national des radiophiles et téléspectateurs catholiques, cf. le résumé de ce congrès, p. 8). Cette directive suppose elle aussi que les prêtres qui s'occupent d'apostolat et les éducateurs se tiennent assez au courant de ce qui passe à la télévision. Cela n'implique pas toutefois qu'on se croit obligé de tout voir et qu'on passe ainsi à un autre excès. Après ces considérations, il me semble que si l'on concède l'usage de la télévision à ceux qui le demandent pour de bonnes raisons, il sera assez facile d'obtenir la bonne entente dans la communauté. Il est bien entendu que le Supérieur reste toujours juge des raisons alléguées.

Quant à votre dernière question, je dirais que l'usage de la télévision me paraît nettement possible durant la récréation des religieux. Certains peuvent envisager cet usage comme remplaçant la récréation, même s'ils écoutent des programmes de caractère assez sérieux. Un problème peut cependant se poser. Dans le cas où l'appareil se trouve dans la salle de récréation, l'usage de la télévision peut nuire parfois aux autres religieux qui voudraient se distraire d'une autre façon. Dans ce cas, la solution ne serait-elle pas de placer l'appareil à un autre endroit ?

Voilà donc quelques remarques qui pourront vous aider à résoudre vos problèmes. Il existe déjà un grand nombre de programmes à caractère éducatif et religieux qui peuvent être permis sans restriction d'après le document précité (musique sérieuse, plusieurs films, plusieurs pièces de théâtre, certains operas et oratorios, comme par exemple la splendide réalisation de *Jeanne d'Arc au bûcher* de Claudel et Honegger avec en vedette Mme Charlotte Boisjoli, et même certaines continuités, *Arts et lettres*, *Découvertes*, *Les idées en marche*, *Carrefour*, *Le roman de la science*, *Les affaires de l'État*, *Pays et merveilles*, *Opinions*, divers reportages, *Kim*, *Premier plan*, *La vie qui bat*, *C'est la vie*, etc). On voit déjà qu'un choix judicieux parmi ces programmes pourrait jouer un rôle d'équilibre par rapport aux programmes moins sérieux que pour de bonnes raisons certains demanderaient à voir. On craint, en accordant ces permissions, de diminuer l'intensité de la vie religieuse en laissant la porte ouverte à la dissipation, la perte de temps, le laisser-aller. Avouons que le danger n'est pas illusoire. Pour y remédier, on verra à former chez tous un solide esprit religieux, constamment nourri des vérités de l'évangile, du sens de Dieu et du désir profond du salut des âmes. Si l'âme religieuse est mise en contact continu avec les grands intérêts de l'Église, bien des dangers se trouvent par le fait même diminués. Ainsi, tout en étant bien au courant des nourritures terrestres de nos chrétiens, ces religieux pourront mieux les comprendre tout en ne risquant pas d'être entraînés dans le tourbillon des vanités mondaines. Bien plus, ils seront mieux en mesure d'exercer un rôle positif par rapport à une meilleure utilisation de cette magnifique invention qui est un grand don de Dieu, car « les fils sincères et actifs de l'Église, qui connaissent

l'inestimable don de la Rédemption, doivent, dans la mesure de leurs forces, faire qu'elle puisse utiliser ces inventions pour la sanctification des âmes » (*Miranda prorsus, Ibid.*, p. 94).

Rosemont, Montréal.

HIPPOLYTE BARIL, O.F.M.

40. *On nous a toujours dit que les Moniales ne devaient jamais chanter au chœur, en une autre langue qu'en latin. Ainsi, à Noël, à la messe de l'aurore, les gens sont bien déçus de n'entendre aucun des airs connus et aimés, qui donnent un cachet spécial à cette fête splendide. Nous nous en sommes toujours abstenues, à cause de la tradition. Des arguments plus forts nous satisferaient bien davantage.*

Le Canon 1264 § 2, dit que si les Religieuses peuvent chanter dans leur propre chapelle, en vertu de leurs Constitutions ou des lois liturgiques, avec la permission de l'Ordinaire du lieu, elles doivent le faire de manière à ne pas être vues des gens. L'Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites, du 3 septembre 1958 dit, au § 30, que le second mode de participation à la messe lue consiste, pour les fidèles, à exécuter des prières ou des chants en commun, pourvu qu'ils soient adaptés aux différentes parties de la messe. Et le § 14, b) affirme expressément que ces prières et ces chants peuvent être en langue populaire; on conseille cependant le silence depuis la Consécration jusqu'au Pater. Le « Directoire pastoral de la Messe » (1960), obligatoire dans la Province ecclésiastique de Montréal, parle du « chant religieux populaire » aux §§ 158-165. A noter, dans le § 164: « ...on usera de discernement dans l'utilisation des cantiques populaires ».

Une tradition doit être conservée en autant qu'elle est raisonnable. Il ne serait certes pas raisonnable que des religieuses ne soient pas les premières à observer une manière de participer à la messe recommandée par le Pape. A Noël, la messe de l'aurore est moins solennelle, et ce mode de participation semble très indiqué et conforme à la tradition canadienne, du moins là où la messe de l'aurore suit immédiatement la messe solennelle de minuit. Si donc vos Constitutions ne vous défendent pas expressément de chanter au chœur en langue populaire, vous pouvez certainement le faire en toute sécurité, pourvu que vous observiez la prescription du canon 1264 § 2 qui vous demande de ne pas être vues des gens.

Rosemont, Montréal.

Médard ANDRÉ, O.F.M.

LA VIRGINITÉ « IN PARTU » DE MARIE

La Congrégation du S. Office s'en prend aux publications irrespectueuses concernant la virginité « in partu » de Marie. A cet effet une lettre, datée du 27 juillet 1960, a été envoyée à tous les Supérieurs Généraux d'Ordres religieux. « Cette Suprême Congrégation a constaté à maintes reprises en ces derniers temps, et avec un profond souci, qu'on publie des travaux théologiques dans lesquels la délicate question de la virginité « in partu » de Marie est traitée avec une déplorable crudité d'expression et, ce qui est plus grave, en flagrante contradiction avec la Tradition doctrinale de l'Église et avec le pieux sens des fidèles. Dans sa réunion plénière de mercredi, le 20 de ce mois, il a semblé en conséquence nécessaire aux Emm. Pères du S. Office, en raison de leur grave responsabilité de veiller sur le dépôt sacré de la doctrine catholique, de voir à ce que, pour l'avenir, soit défendue la publication de semblables dissertations sur ce problème ». Le décret demande enfin aux Supérieurs religieux de voir à ce que leurs sujets observent scrupuleusement ces directives.

L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

En août dernier, Mgr Larochelle, P.A., directeur national de la Sainte-Enfance, prononçait une conférence devant un groupe de Supérieures de différentes communautés. En voici quelques extraits pouvant intéresser religieux et religieuses qui s'occupent de cette œuvre.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance va de progrès en progrès. Cette année les recettes brutes pour l'ensemble des directions nationales s'élèvent à \$5,564,247.00 soit un surplus de \$443,211.00 sur l'an dernier. Notre Secteur français a donné \$345,717.00 et en additionnant ensemble les montants fournis par les deux Secteurs canadiens, la part du Canada à l'Œuvre de la Sainte-Enfance s'élève à \$487,138.00, ce qui est fort appréciable.

L'action de l'Œuvre s'étend bien au-delà de la Chine pour laquelle, en 1843, elle avait été fondée; elle s'étend à tous les pays de missions: aux Indes, au Ceylan, aux Iles Philippines, au Siam, à la Corée, au Japon, aux Iles de l'Océanie, au Proche Orient, aux continents de l'Afrique et de l'Amérique tout entiers, à 75 territoires géographiques missionnaires, à 700 diocèses, vicariats et préfectures apostoliques. Dans tous ces pays de missions, l'Œuvre de la Sainte-Enfance a pour objet propre de soutenir toutes les œuvres d'assistance de l'enfance et d'éducation chrétienne, depuis les maternités, les crèches, les dispensaires et les hôpitaux, les orphelinats jusqu'aux écoles de toute nature pour l'instruction des petits enfants, jardins d'enfance, écoles de catéchisme, écoles élémentaires, professionnelles, etc.

N'allez pas croire cependant que la Sainte-Enfance n'est qu'un organisme religieux pour collecter des aumônes pour les missions. Elle est plus que cela. C'est une œuvre de formation apostolique et missionnaires qui éveille les enfants chrétiens aux réalités des pays lointains et païens. Que leur demande-t-on? D'abord des prières, pour l'orientation de l'esprit vers Dieu, pour l'appel au secours, sans lequel nos efforts sont vains. Et puis des actes: des démarches de propagande, des offrandes prélevées sur leur petit avoir personnel. Il y a des renoncements aux biens de ce monde tels que les enfants les conçoivent qui sont bien touchants, j'ose dire héroïques. C'est en inspirant aux enfants de tels actes de renoncement et de charité que vous formerez avec les enfants de la Sainte-Enfance les apôtres de demain pour l'Église.

Aussi, c'est pour avoir reconnu à l'Œuvre de la Sainte-Enfance toute sa valeur éducative que NN.SS. les Évêques de la Province de Québec ont, depuis longtemps déjà, voulu faire de l'école primaire le foyer de tout le travail de la Sainte-Enfance. Pour cela, l'Œuvre doit pouvoir compter sur la coopération de l'Instituteur, de l'Institutrice. Sans leur concours, elle ne peut subsister à l'école; sans leur dévouement, elle ne peut accomplir dans le petit monde des enfants tout le bien dont elle est capable. Et, comme c'est une Œuvre qui entre dans l'éducation chrétienne de l'enfant, ses activités doivent être poursuivies presque tous les jours de l'année.

La Sainte-Enfance mérite tous nos encouragements parce qu'elle est une Œuvre très chère au Souverain Pontife. Vous savez que Sa Sainteté a voulu, comme son Prédécesseur, garder cette œuvre sous sa protection immédiate, ou pour employer sa propre expression, pour l'avoir tout près de son cœur. Encouragez donc cette Œuvre de l'Église, favorisez son entrée dans vos écoles, permettez qu'on s'en occupe pour qu'elle ne traîne pas en langueur.

Encore une fois, un bien gros merci pour votre belle et bonne coopération à cette Œuvre si bienfaisante de la Sainte-Enfance. Vraiment, il y a de quoi nous réjouir, les résultats sont là pour le démontrer.

TABLES DES MATIÈRES 1960

I

TABLE ANALYTIQUE

1. LES ARTICLES

| | Page | | Page |
|--|------|--|----------|
| <i>Vocations sacerdotales, notes de rap- ports sur l'Europe et la France..</i> | 59 | <i>Vertus héroïques de Monseigneur de Laval.....</i> | 186 |
| <i>Annonce du Concile oécuménique..</i> | 130 | HAMELIN, Alonzo-M., O.F.M., <i>Au secours de la technique.....</i> | 170 |
| <i>Dimanche des techniques de diffusion</i> | 214 | HENRION, J., <i>Notre-Dame dans la vie de Monsieur Vincent.....</i> | 51 |
| ATTALA, T, b.s., <i>Congrès à Montréal de l'église melchite.....</i> | 146 | LABELLE, Lucien, ptre, <i>Dimanche des techniques de diffusion.....</i> | 98 |
| BARIL, Hippolyte, O.F.M., <i>Foi et sacrements.....</i> | 17 | LEMMENS, Léonard, O.F.M., <i>Saint Bonaventure et l'union des grecs.</i> | 15 |
| BÉDARD, Walter, O.F.M. <i>Religious Communities in the Church of England.....</i> | 23 | MALO, Adrien-M., O.F.M., <i>Saint Laurent de Brindes, capucin, doc- teur apostolique.....</i> | 70 |
| C.C.C., <i>Centre canadien catholique de C.R.T.....</i> | 108 | <i>Le Sacerdoce céleste dans l'épître aux Hébreux.....</i> | 40 |
| <i>Préparation du Concile oécuménique</i> | 133 | <i>L'Encyclique « Sacerdotii nostri primordia » de Jean XXIII....</i> | 38 |
| CYRILLE, f.é.c., <i>Les Frères éducateurs en 1959. Congrès de la Malbaie.</i> | 76 | <i>Vœux de l'année: ensemble vers la perfection.....</i> | 2 |
| DELARUE, Jacques, ptre, <i>La Mission du prêtre.....</i> | 34 | <i>L'intention dominante de S.S. Jean XXIII.....</i> | 4 |
| GAGNON, Edouard, P.S.S., <i>Les délibé- rations au Concile oécuménique.</i> | 148 | MARCOTTE, Marcel, S.J., <i>Films, jeu- nes et parents.....</i> | 120 |
| <i>Dans la théologie morale.....</i> | 179 | MATURA, M.-Cantius, O.F.M., <i>Bible: révélation de Dieu et son plan de salut.....</i> | 195 |
| <i>Les membres du Concile oécumé- nique.....</i> | 136 | MELANÇON, Ovila, C.S.C., <i>Paternité et Maternité spirituelles....</i> | 203, 238 |
| GARIÉPY, W., S.J., <i>Premier congrès de Radiophiles et de téléspectateurs</i> | 106 | RICHER, A.-M., O.P., <i>Par vertu....</i> | 162 |
| GODBOUT, Archange, O.F.M., <i>Quel- ques dates concernant l'Unité....</i> | 3 | <i>La vie d'oraison.....</i> | 231 |
| GROULX, Lionel, ptre, <i>Dollard et ses compagnons.....</i> | 188 | SCOLLARD, Robert J, C.S.B., <i>The Basilian Fathers.....</i> | 66 |
| GUERREY, Mgr E., <i>Prêtres ouvriers, aspect positif du document romain</i> | 56 | SÉGUIN, Aurèle-M., O.P., <i>Perspective chrétienne de la T.V.....</i> | 115 |
| JEAN XXIII, <i>Exposé de l'Unité de l'Église dans « Ad Petri Cathedram »</i> | 8 | SÉPINSKI, Augustin, O.F.M., <i>Com- portement pratique (pour unité de l'Église).....</i> | 25 |
| <i>Discours: Les religieuses au Synode de Rome.....</i> | 82 | SIGNORI, Abbé B., ptre, <i>Avec ou sans équilibre.....</i> | 174 |
| <i>« Ad Petri Cathedram » (extrait con- cernant le Cinéma, Radio, Télé- vision).....</i> | 104 | SYLVESTRE, Florent, O.F.M., <i>L'En- seignement social des évêques ca- nadiens de 1891 à 1950.....</i> | 154 |
| <i>Motu proprio qui élève l'Académie Mariale Internationale à la digni- té d'Académie Pontificale.....</i> | 156 | | |

| | Page | | Page |
|--|------|--|------|
| TARDINI, Card., <i>But précis du Concile œcuménique</i> | 144 | WENGER, P., A.A., <i>Commentaires suscités par l'annonce d'un Concile œcuménique</i> | 131 |
| VINAY, M.P., <i>Au risque de se perdre (The Nun's Story)</i> | 110 | ZÉMAN, François, <i>ptre, Bible et Éducation</i> | 226 |

2. LES LIVRES

| | | | |
|--|----------|--|----------|
| ALLCHIN, A. M., <i>The Silent Rebellion: Anglican Religious Communities. Annuaire des instituts de religieuses en France</i> | 23 16 | HUNNERMANN, G., <i>L'unité perdue, t. III, L'Histoire du Royaume de Dieu</i> | 14 |
| ANSOM, Peter, F., <i>The Call of the Cloister: Religious Communities and Kindred Bodies in the Anglican Communion</i> | 23 | IGNACE DE LOYOLA, <i>Exercices spirituels</i> | 224c3 |
| BALDI et LEMAIRE, <i>Atlas biblique</i> | 213 | <i>Introduction à la Bible, t. II</i> | 128c3 |
| BERGHOFF, Stéphane, <i>L'Évangile dans la vie quotidienne, méditations sur le Christ</i> | 7 | JEAN DE LA CROIX, <i>Oeuvres complètes</i> | 26 |
| BERTSCHE, L., <i>Le livre du Rosaire de la Religieuse</i> | 124c4 | JEAN DILIGENCE de S. Joseph, <i>Robert Gaguin, poète et défenseur de l'I.C.</i> | 192c3 |
| BRETON, Valentin-M., <i>Aux âmes consacrées</i> | 213 | JOPPIN, G., <i>La Visitation</i> | 160 |
| CARPENTIER, René, <i>La vie religieuse, documents Pontificaux du règne de Pie XII</i> | 123 | JOURNET, Charles, <i>Entretiens sur la grâce</i> | 55 |
| CHRISTIANI, Léon, <i>Faut-il obéir à l'Église?</i> | 95 | KREIN, Daniela, <i>Les Anges aux mains sales</i> | 224c4 |
| DELPYERRE-DELATTE, E., <i>Marguerite Sinclair</i> | 94 | LAURENTIN, René, <i>Court traité de théologie mariale</i> | 193c2 |
| DOBRAKZINSKI, Jan, <i>Le Glaive Sacré</i> | 160 | LAZZARINI, André, <i>Jean XXIII, sa vie, sa personnalité</i> | 81 |
| FOURURE, G., <i>Les châtements divins, étude historique et doctrinale</i> | 95 | LECLERCQ, Jacques, <i>Du droit naturel à la sociologie</i> | 192c3 |
| GIERSE, G., <i>L'Amour dans le mariage chrétien</i> | 230 | LEFEBVRE, Eugène, <i>Sainte Anne de Beaupré, les lieux, l'ambiance</i> ... | 3 |
| HAMILTON, M., <i>Nancy l'ange envolé</i> | 95 | LEKEUX, Martial, <i>Voie raccourcie de l'amour divin</i> | 55 |
| HARING, Bernard, <i>La vie en communion fraternelle</i> | 192c3 | <i>La petite sœur Céline</i> | 50 |
| HOLGENSEN, A., <i>Le chant de la Salette</i> | 224c4 | LEMAIRE, P. et BALDI, D., <i>Atlas biblique</i> | 213 |
| HORATCZUK, M., <i>Un grain d'ironie, sel de la vertu</i> | 88 | LOUIS, <i>Le graduel psalmodié</i> | 225 c. 2 |
| HULLIGER, Jean, <i>L'enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950</i> | 154 | MARITAIN, Jacques et Raïsa, <i>Liturgie et contemplation</i> | 94 |
| | | NIEDERMAYER, Dr Albert, <i>Précis d'hygiène pastorale</i> | 224c3 |
| | | PARSCH, Dom Pius, <i>La Grâce à la lumière de la liturgie, sermons</i> .. | 24 |
| | | POULIOT, Léon, <i>Le premier retraitant du Canada: Joseph Chi-houatenhoua, huron</i> | 66c2 |

| | Page | | Page |
|--|-------|---|-------|
| <i>Prières et Pensées</i> | 160 | SALET, Gaston, <i>Plus près de Dieu</i> | 224c3 |
| RENOU, Alfred, <i>La belle Promesse, histoire Sainte pour les jeunes de 8 à 12 ans</i> | 160 | SCHNEIDER, <i>L'enfant, cet inconnu</i> | 160 |
| RICHARD, L., <i>Le mystère de la Rédemption</i> | 95 | SHEEN, Mgr Fulton, <i>Une divine histoire d'amour</i> | 37 |
| <i>Rôle (Le) de la religieuse dans l'Église</i> | 192c3 | SCHNEE, Florent, A.A., <i>Docete omnes gentes</i> | 94 |
| RUTHISHAUSER, Dutli, <i>Il lui sera beaucoup pardonné</i> | 96 | THÉORET, Pierre-Eucher, <i>Monsieur Lussier, un homme, un prêtre</i> | 64c3 |
| RUY, Louis, <i>Élévations au cours du cycle liturgique, » : le propre du temps</i> | 50 | TONNARD, F.-J., <i>Traité de vie spirituelle à l'école de S. Augustin</i> | 128c3 |
| SALES, Lorenzo, <i>La toute petite voie d'amour</i> | 95 | TRÉMEAU, N., <i>Principes de morale chrétienne</i> | 37 |
| | | VILLETTE, Louis, <i>Foi et Sacrements</i> | 17 |

3. CONSULTATIONS

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| ANDRÉ, Médard, O.F.M. | | 7. Culte public et béatification d'un fondateur..... | 30 |
| 40. Les moniales peuvent-elles chanter en français au chœur?..... | 250 | 8. Obligation sous serment de répondre au visiteur..... | 31 |
| 38. Les collections de timbres devant la pauvreté..... | 221 | 9. Consécration au Christ-Roi..... | 32 |
| BARIL, Hippolyte, O.F.M. | | 10. Religieux qui quitte son devoir d'état pour prier..... | 63 |
| 39. La télévision, le hockey et l'esprit religieux..... | 248 | 11. Sentiment du Curé d'Ars en recevant le viatique..... | 64 |
| HAMELIN, Alonzo-M., O.F.M. | | 12. Peut-on supprimer le commentateur?..... | 89 |
| 36. Excellence de la chasteté parfaite | 218 | 13. Recherche des suffrages..... | 89 |
| MALO, Adrien-M., O.F.M. | | 14. Cabaler est-il un péché?..... | 90 |
| 1. Certitude de la mort du mari pour l'admission en communauté | 28 | 15. Un supérieur élu par l'action d'un petit groupe est-il valide-ment élu?..... | 90 |
| 2. Admission d'une ancienne religieuse professe..... | 28 | 16. Un verre de vin aux jours de fête..... | 91 |
| 3. Acceptation d'une ancienne religieuse recommandée un éminentissime cardinal..... | 29 | 17. La robe nuptiale était-elle fournie par le maître de la maison?..... | 91 |
| 4. Religieuse auprès de sa mère malade qui ne donne aucun signe de vie..... | 29 | 18. Existe-t-il une méthode traditionnelle d'expliquer la chasteté religieuse?..... | 92 |
| 5. Horaire quotidien et vie religieuse..... | 30 | 19. Que faut-il entendre par « un petit reste » dont parle les prophètes inspirés?..... | 93 |
| 6. La Sainte Réserve pendant les XL Heures dans une chapelle n'ayant qu'un autel..... | 30 | 20. Jeune religieux et calendrier particulier..... | 124 |

| | Page | | Page |
|---|------|--|------|
| 21. Renoncer à son calendrier pour l'utilité..... | 124 | 30. Votre réponse à la consultation 12 supprime-t-elle tout commentateur?..... | 158 |
| 22. Un Franciscain suit le calendrier diocésain pour l'utilité des étudiants..... | 125 | 31. A quel moment allumer les lumières à la vigile pascale?..... | 158 |
| 23. Faute grave contre la chasteté oblige-t-elle le retour au monde? 125 | | 32. Le silence sur une naissance illégitime rend-elle invalide la profession?..... | 191 |
| 24. Comment procéder si le confesseur impose le retour au monde? 126 | | 33. Est-il juste de payer l'intérêt des banques pour les biens confiés à la communauté?..... | 192 |
| 25. Fautes contre la vocation..... | 127 | 34. Une directrice d'études peut-elle être dite « maîtresse de formation »?..... | 192 |
| 26. Voix dissonante dans la récitation publique de l'office..... | 127 | 35. Comment guérir un alcoolique? 192 | |
| 27. Prêt d'argent sans permission... 128 | | P., L.-M. | |
| 28. Valeur de la signature d'un indult de sécularisation..... | 128 | 37. Les confidences écrites..... | 218 |
| 29. Pauvreté religieuse et respect d'un contrat..... | 158 | | |

II

TABLE ALPHABÉTIQUE

- Académie mariale:** 156
Ad Petri Cathedram: 104
Affectivité: — virginité: 203 — sublimation: 206 — amour virginal: 210
Amour virginal: — affectivité: 210
Anglicans: — religieux: 23 — prêtres ordonnés: 190
Apostolat: — auprès des femmes: 247
Au risque de se perdre (The Nuns's Story): — film: 110
Basiliens: — Prêtres de S. Basile: 66
Bible: — dessein de Dieu: 195 — révélation de Dieu: 200 — et éducation: 226 — constitution: 227
Bonaventure (S.): 15
Cabale: — recherche de votes: 89 — un péché?: 90 — validité d'élection: 90
Calendrier: 124, 125
Captation: — et maternité spirituelle: 244
Caractère: — force de: 85
Censure: — du cinéma: 105
Chant: — en langue vulgaire et Moniales: 250
Chasteté: — conférence: 92 — Faute et retour au monde: 125, 126 — mariage: 218
Christ-Roi: — consécration: 32
Cinéma: 99 — Centre catholique canadien: 108
Commentateur: — opportunité: 89, 158
Concile: — convocation: 131 — commentaires: 132 — préparation: 133 — membres: 136 — et unité chrétienne: 143 — but précis: 144 — délibérations: 148 — commissions: 153 — consultation du clergé: 159 — travaux: 160c3, 162c2
Conférence: — sur la chasteté: 92
Confidences: — écrites: 219 — contrôle: 220
Détachement: — des créatures: 83
Devoir: — et prière: 62
Dimanche: — des techniques de diffusion: 214 — de la Bible: 226

- Discrétion:** — confidences écrites: 219
Dollard: — et ses compagnons: 188
Domination: — esprit de: 244
Don de soi: — affectivité: 210
Écueils: — de la paternité et maternité spirituelles: 244
Éducateurs: — frères: 76 — paternité spirituelle: 243 — et télévision: 248
Éducation: — et la Bible: 226
Égoïsme: — et paternité spirituelle: 244
Élection: — cabale: 89, 90
Enseignement social: 154
Famille: — techniques de diffusion: 214
Film: — pour catéchisme: 97c2 — à la TV: 120 — « Au risque de se perdre »: 110
Fonctions pastorales: — paternité spirituelle: 240
Fondateur: — culte public: 30
Frères éducateurs: 76
Gertken (Dom): 223
Hockey: — télévision et religieux: 248
Horaire: — et vie religieuse: 29
Humilité: — oraison: 235
Instinct: — paternel et maternel: 209
Jean-Marie Vianney (Saint): 38, 64
Langue vulgaire: — chant des Moniales: 250
Laurent de Brindes (Saint): 70
« Le reste »: — chez Isaïe: 93
Liturgie: 64c4, 124
Louise de Marillac (Sainte): 53
Lussier (Monsieur): 64c3
Maitresse de formation: — directrice d'études: 192
Mariage: — chasteté parfaite: 218
Marie: — consécration des E.U.: 130c2 — virginité «in partu»: 250 — et S. Vincent de Paul: 51
Maternité: — spirituelle: 203, 238 — sentiment profond: 205
Méditation: — importance: 232
Melchite (Église): — congrès: 146
Ministère: — paternité spirituelle: 238
Mgr de Laval: 186
Naissance illégitime: — et profession: 191
Notre-Dame: — et s. Vincent de Paul: 51 — des écoles: 88
Nun's Story (The) (Au risque de se perdre): — film: 110
Oblates de Marie-Immaculée: — érection en association de Perfection: 237
Occasions: — et vocations: 127
Oeuvres: — Pontificales missionnaires: 178 — de la Sainte-Enfance: 251
Office divin: — récitation: 127
Oraison: — vie d': 231
Orgueil: — et paternité spirituelle: 244
Parents: — soin des: 29
Paternité: — spirituelle: 203, 233 — sentiment profond: 205, 209
Pauvreté: — prêt: 128 — contrat: 158 — collection de timbres: 221
Pierre (Saint): — lieu du martyr: 187
Population du monde: 1c2
Prêt: — à la communauté: 192 — et obéissance: 128
Prêtre: — sa mission: 34 — prêtres ouvriers: 56 — nombre dans le monde: 96c3 — et travaux forcés: 96c3 — prière pour le: 96c3 — paternité spirituelle: 238 — auprès des femmes: 247
Prière: 86 — et devoir d'état: 62 — pour le prêtre: 96c3
Profession: — preuve de la mort du mari: 28 — admission d'une ancienne religieuse professe: 28 — et naissance illégitime: 191
Quarante-Heures: — Sainte Réserve: 30
Radio: 99 — congrès: 106 — centre catholique canadien: 108
Récréation: — télévision: 249
Religieux: — et techniques de diffusion: 216 — télévision: 248
Réserve (Sainte): — pendant les XL Heures: 30
Robe nuptiale: — parabole: 91
Roy (Henri, O.M.I.): 223

- Sacerdoce:** — céleste: 40 — paternité spirituelle: 238
- Sacrements:** — foi et: 17
- Saint-Albert-le-Grand:** — nouveau monastère: 223
- Sainte-Enfance:** — œuvre: 251
- Schlachta (Sœur):** 222
- Sécularisation:** — retour au monde: 125 — indult: 128
- Sexualité:** — apostolat: 257
- Supérieures:** — confidences écrites: 219 — collection de timbres: 221
- Synode de Rome:** — religieuses au: 82
- Techniques de diffusion:** — dimanche des: 98, 214 — congrès: 106 — centre catholique canadien: 108 — famille chrétienne: 214 — et religieux: 216
- Télévision:** 99 — congrès: 106 — centre catholique canadien: 108 — perspectives chrétiennes: 115 — et les films: 120 — hockey: 248 —
- récréation: 249—utilité pour éducateurs: 249
- Théologie Morale:** 179
- Timbres:**—pauvreté et collection: 221
- Toxicomanie:** 96, 192
- Unité chrétienne:** 3 — Foi et sacrements: 17 — comportement pratique: 25 — et concile: 143
- Union à Dieu:** — oraison: 232
- Vertu:** 162 — et technique: 170 — nature: 174
- Vie céleste:** 87
- Vigile pascale:** — moment d'allumer les lumières: 158
- Vin:** — au repas de communauté: 91
- Vincent de Paul (Saint):** — et Notre-Dame: 51
- Virginité:** — affections humaines: 203 — « in partu » de Marie (décret du S. Office): 250
- Visiteur ecclésiastique:** — ses questions: 31
- Vocations:** — sacerdotales: 59 — et occasions: 127

RÉABONNEMENT

Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir prendre en considération le présent avis :

● Le réabonnement, année 1961, devrait être acquitté d'ici janvier, excepté pour ceux dont l'abonnement a commencé après janvier (de mars à septembre).

● Si vous interrompez l'abonnement, veuillez s'il vous plaît nous avertir également avant la fin de la présente année.

● En cas de doute ou d'erreur correspondez immédiatement avec l'administration à :

959 rue Côté, Montréal.

A V I S
I M P O R T A N T

Depuis quelques années déjà, on réclame de la V.C.R. des tables générales qui permettraient une plus facile consultation des renseignements donnés par la Revue depuis sa création.

Pour répondre à ces désirs le R.P. Adrien-M. Malo avait déjà entrepris le travail, mais ses nombreuses occupations l'ont toujours empêché de réaliser son projet.

Sur l'avis de plusieurs, nous croyons le moment venu de mettre le projet à exécution. Voilà pourquoi ce numéro d'octobre porte la table des matières de l'année 1960, tandis que les numéros de novembre et de décembre seront consacrés aux **TABLES GÉNÉRALES DES MATIÈRES** des 18 premières années de la Revue, soit de 1942 à 1960. Cette façon de procéder permettra à tous nos Lecteurs d'obtenir ces tables sans aucun déboursé supplémentaire.

LA RÉDACTION
